



RAPPORT FINANCIER 2023

Le résultat comptable de 2023 présente un excédent de **766.68 €** pour un budget global de **1.462.804 €** (en dépenses) et **1.463.571 €** (en produits). Ce résultat très légèrement excédentaire s'inscrit encore cette année dans un contexte particulier.

① Préambule :

L'année 2023 n'a certes pas été marquée comme 2022 par l'organisation d'un évènement exceptionnel comme le Congrès UIS de 2022, mais ses répercussions se sont encore fait sentir en 2023.

- Le retard pris dans la production du Bilan financier 2022 dû à l'accroissement de la charge de travail s'est répercuté sur l'année 2023. (Entrainant un décalage dans la saisie des opérations comptables de 2023).
- La succession de plusieurs personnes sur le poste de comptable (départ de la titulaire du poste qui avait 10 ans d'expérience, recrutement d'une nouvelle comptable pendant le Congrès, arrêt pour maladie de cette dernière depuis mi-octobre 2023 et recrutement d'une remplaçante en CDD 1 mois après sans tuilage) a compliqué la tâche du service.
- Sur le plan strictement budgétaire, quelques opérations liées au Congrès ont encore été enregistrées en 2023 pour un solde négatif de 3.9ke.
- Subventions revenues à un niveau habituel (248ke ANS et MI contre 360ke en 2022)

② Analyse des résultats de l'exercice 2023 :

- Poursuite de la reprise des activités significative après les années de restriction liées au Covid19
- Une nouvelle augmentation des recettes des commissions par rapport à 2022 supérieure aux prévisions budgétées (voir § B analyse des ressources)
- Une campagne d'adhésions dynamique qui a permis de dépasser l'objectif budgété.
- Une légère diminution des abandons de frais en 2023.
- Une gestion plus efficace des stocks et des créances douteuses aurait permis d'améliorer ce résultat.

Les chiffres présentés dans le tableau de bord peuvent être différents de ceux qui apparaissent dans le compte de résultat. Certaines écritures comptables inscrites en « recettes » dans le tableau de bord sont passées en « diminution de charges » dans le compte de résultat (Ex remises sur cotisations, charges provisionnées en N-1 et annulées en N)

En €	Dépenses	Recettes	Résultat
Compte de résultat	1.462.804	1.463.570	766
Tableau de Bord	1.649.478	1.650.244	766
Ecart	- 186.674	-186.674	0
Dont remises sur cotisations	- 57.8	-57.8	



Le résultat 2023 est positif pour la 4^{ème} année consécutive.

En €	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Résultat de l'exercice au bilan (1)	766	88.011	130.30	62.280
Dotations (2)	112.034	119.623	126.925	149.634
Reprises (3)	-109.887	-110.115	-107.161	- 115.192
Trésorerie générée (1+2-3)	2.913	97.519	150.064	96.722

Trésorerie dégagée sur l'exercice

:

A - Analyse des postes de dépenses :

1. Actions menées par les commissions et les pôles :

Avec **608.9 k€** ce poste reste en 2023 à la 1^{ère} place devant celui des charges de fonctionnement. Les budgets alloués aux commissions ont permis aux commissions et pôles de réaliser les actions prévues. On observe une forte augmentation (**26.10 %**) des dépenses (**482.8 k€** en 2022).

La reprise des activités constatée l'an passé s'est poursuivie en 2023, comme en témoigne la hausse du *chiffre d'affaires des stages* (**129.856€**) et le niveau des *prestations sous traitées pour les stages* (**153.484 €**).

Si l'on neutralise l'impact de l'utilisation du fonds Didelot par le SSF (17.1ke de dépenses imputées sur les 28.95ke du fonds en 2023) et la prise en compte en amortissement de la quasi-totalité des actions de la nouvelle Commission Bases de Données (BP 11ke réalisé 0.3ke en amortissement), les commissions et pôles dégagent un solde positif de **22.20 K€**/prévisionnel.

2. Charges de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement du siège y compris les salaires s'élevaient à **357K€** (en valeur nette) soit une augmentation de **11.80 %** par rapport à 2022 (319.3k€). Ils se décomposent ainsi :

- Salaires : **230.6 K€** pour 218.4 K€ en n-1 soit une hausse de 5.6% (augmentation de la grille de la CCNS, incidence du recrutement d'une comptable en CDD mi-novembre et d'un renfort). En outre, l'expert-comptable nous a signalé que le salaire du Directeur Administratif n'était pas revenu au niveau antérieur au congrès UIS (majoration du forfait horaire accordée pour la durée du congrès)
- Charges des locaux : 88.4 K€ (74 K€ en n-1) soit une hausse de 19.4%. (Charges de copropriété + 2k€, Electricité +0.6ke, maintenance logicielle +5.7ke, taxe foncière +1.1ke, déplacements 7.5ke)
- Les amortissements du siège : 11.9 K€ (7.7 K€ en n-1)
- Honoraires : 24K€ (18.2 K€ en n-1), plus 5.8ke (31.8.2 %) ; Social : 2ke (0.8ke en 2022) ; étude métiers commanditée par le MS (3ke couvert par le Contrat de Développement) ; Avocat +1ke/2022.
-

Le pôle « fonctionnement » est déficitaire de **18.8 K€**

3. Primes d'assurances :



Le montant du reversement des primes d'assurances y compris les honoraires du courtier s'élève à **330.4 k€** (316.9K€ en 2022), soit une augmentation de 13.5 K€ par rapport à 2022. L'assurance RC a été augmentée de 2€/2022 et le nombre de bénéficiaires a augmenté (7058 en 2022, 7203 en 2023).

4 Frais de fonctionnement des instances fédérales (dont reversement aux régions) :

Augmentation du niveau des dépenses en 2023 : 105.2.3 K€ (94.3 K€ en 2022)

- Bureau : réunions effectuées en dématérialisé, 5.7 K€ de frais uniquement (3.3 K€ en 2022)
- Conseil d'Administration : 2 CA en présentiel et les autres en visio-conférence 10.8 k€ (7.9 K€ en 2022)
- AG-GE : l'assemblée générale 2023 à Châteauroux s'est tenue en présentiel et visio-conférence pour ceux qui ne souhaitent ou ne pouvaient pas se déplacer (frais AG 18.4k€ ; frais des GE budgétés à 5 K€)
- Réunion des Grandes Régions 2023 3.1k, Présidents de Région 1.5 K€ (1.1k€ en 2022)
- Direction Technique nationale : 25.4K€ en 2023 diminution par rapport à 2022.
- Reversements aux régions 10% : 34.4 K€

Le pôle « instances » génère un solde positif de **13.8K€**

B - L'analyse des ressources :

Le total de nos ressources issues des cotisations et assurances (recettes brutes) s'élève à **770.40 K€**, en hausse de 3.6 % par rapport à 2022 (743.6 K€), dont :

- Les adhésions : **352.7 K€** en hausse par rapport à 2022 (344 K€). Augmentation des effectifs en 2023. L'objectif de 7200 licenciés a été atteint (7203)
- Les primes d'assurances : 299.5 K€ en hausse par rapport à 2022 (278 K€)
- Les licences temporaires : 30.4 K€ stabilisation par rapport à 2022 (30.3€).

En 2023, les recettes des commissions (**365.6 K€** hors reliquat congrès UIS) sont en hausse de 6.2 %) par rapport à 2022 (344.2k€ hors Congrès UIS). Les recettes issues des ventes des Lampes ARMITEK ont été neutralisées pour ne pas fausser la comparaison 2023/2022.

Le total des subventions reçues sur l'exercice 2023 s'élèvent à 248 K€ dont :

- Ministère de la Jeunesse et des Sports (ANS) : 230 K€
 - 200 K€ dans le cadre du Contrat de Développement 2023 (versés en fin d'année)
 - 30 K€ (de l'ANS) pour le PSF.
- Ministère de l'Intérieur : 18 K€ (pour 25K€ demandés)

A ces ressources il faut ajouter **39.821 K€** qui correspondent aux reprises de Fonds dédiés CPO (61.766 k€) plus celle du Ministère de l'intérieur (4.594 k€) + autres (28.795 k€) pour un total de **95.155 k€** diminuée de la part non consommée des subventions reçues sur l'exercice 2023 (MS 35.000 k€ + 8.654 k€ MI + 11.680 k€ autres) soient **55.334 k€**.

Par ailleurs, les abandons de frais s'élèvent à **57.7 K€** en diminution de 6.5k (10.1 %) (64.2 K€ en 2022) dont :

- 53.3 K€ pour les commissions (-8.6%)



- 4.4K€ pour les élus (-.25.4 %)

Evaluation des Contributions volontaires

L'application du nouveau règlement comptable (ANC Règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018) est obligatoire depuis l'exercice 2020. Le recensement effectué auprès des élus a permis de valoriser à 300.271€ le temps de bénévolat en 2022 (hors Congrès UIS).

En 2023 seulement **38** élus ont envoyé leur état contre **49 l'an passé (17253 heures valorisées pour un total de 377.610 €**. Cette évolution a deux causes principales : la revalorisation des taux horaires de la CCN du sport et la qualité des répondants.



Fédération Française
de Spéléologie

Année 2023
Valorisation du Bénévolat

21/03/2024

D'après CCN du sport (taux horaires de la CCNS 2023) SMC Taux SMC chargé

Fonctions

Administrateur CA , DN commission	Groupe 3	12,52	0,23	15,40
Pdts adjoints Commission , Trésorier(e) adjoint(e) Coordonnateur de pôle	Groupe 4	13,17	0,26	16,59
Pdts Commission, trésorier Commission	Groupe 5	14,69	0,44	21,09
Trésorier, Trésorier(e) adjointe, secrétaire général et adjoint(e), président adjoint	Groupe 6	18,19	0,48	26,92
Président FFS	Groupe 8	28,86	0,48	42,71

FONCTION	Commission	GR	NB D'HEURES	TAUX RETEN	TOTAL
Président FFS	Bureau	8	1 023,00	42,71	43 695,19
Trésorière fédérale adjointe	Bureau	6	1 200,00	26,92	32 305,44
Secrétaire Général	Bureau	6	1 092,00	26,92	29 397,95
Secrétaire Générale adjointe	Bureau	6	420,00	26,92	11 306,90
Trésorier Fédéral	Bureau	6	1 302,00	26,92	35 051,40
Président	COSI	5	200,00	21,09	4 218,97
Président	SSF	5	1 248,00	21,09	26 326,36
Président	Commission Environnement	5	450,00	19,73	8 878,50
Président	CODOC	5	752,00	21,09	15 863,32
Présidence	COJ	5	1 820,00	21,09	38 392,61
Président	AUDIOVISUELLE	5	248,00	21,09	5 231,52
Président d'honneur	Commission Statuts	5	156,00	21,09	3 290,80
Président	COMED	5	374,00	21,09	7 889,47
Présidente	EFPS	5	190,00	21,09	4 008,02
Président	EFPS	5	540,00	21,09	11 391,21
Trésorier	SSF	4	546,00	16,59	9 060,43
Président Adjoint	EFC	4	880,00	16,59	14 602,90
Trésorier	EFC	4	540,00	16,59	8 960,87
DN Canyon	EFC	3	144,00	15,40	2 217,54
Président Adjoint	SSF	4	610,00	16,59	10 122,46
Président	COMED, CA, Pôle Santé	4	360,00	16,59	5 973,91
Membre	CA etPôle Patrimoine	4	290,00	16,59	4 812,32
Président Adjoint	COSI	4	104,00	16,59	1 725,80
Membre	CA Pôle Enseignement	4	270,00	16,59	4 480,43
Déléguée et CA	CA et prévention violences	3	229,00	15,40	3 526,51
Secrétaire	SSF	3	350,00	15,40	5 389,86
Délégué	CA et UIS	3	400,00	15,40	6 159,84
Membre	DN CODOC	3	105,00	15,40	1 616,96
Membre	DN CODOC	3	50,00	15,40	769,98
Membre	COMED	3	30,00	15,40	461,99
Membre	COFIL PSF	3	25,00	15,40	384,99
Membre	COMED	3	12,00	15,40	184,80
Membre	COMED	3	34,00	15,40	523,59
Délégué	Assurance	3	127,00	15,40	1 955,75
Membre	CODOC CSF CSOE	3	82,00	15,40	1 262,77
Membre	CA et COFIL PSF	3	528,00	15,40	8 130,99
Membre	CA	3	173,00	15,40	2 664,13
Membre	CA	3	349,00	15,40	5 374,46

17 253,00

377 610,93



Observations :

- Tous les élus concernés ne transmettent pas leur décompte d'heures. Une sensibilisation des nouveaux élus devra être effectuée en 2024 et un système de recueil plus précis mis en place.
- La valorisation des contributions volontaires est très supérieure au montant des subventions perçues par les Ministères des Sports et de l'Intérieur : 377.600€ / 248.000€.

Conclusion et perspectives :

Cette année 2023 a encore été particulièrement difficile compte-tenu des évènements exceptionnels évoqués en introduction (page 1). Des améliorations des processus de traitement ont été identifiés pour faciliter le travail de tous et raccourcir les délais l'établissement du Bilan financier annuel (travaux d'inventaire annuel, processus de suivi des créances...).

La bonne santé financière et la bonne gestion de la Fédération Française de Spéléologie (relevé par 2 Audit Flash diligentés par le Ministère des Sports en Novembre 2020, tout récemment par l'ANS en Avril 2024)

- Les effectifs repartent à la Hausse et après la reprise constatée en 2023 se poursuit. A date le rythme des adhésions constaté depuis le début de la campagne se maintient (plus 400 licenciés/2023 soit 7272/6872)
- 4 années consécutives d'excédents ou d'équilibre affectés au report à nouveau ont permis de reconstituer les fonds propres de la Fédération.
- Un ratio Fonds Propres/Subventions en progression constante (2.3 en 2023)
- Une trésorerie saine (les subventions de l'ANS et du Ministère de l'Intérieur sont perçues en fin d'année).

Nous tenons à remercier toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons, bénévoles et salariés de la Fédération, membres des cabinets comptables et agents de l'Etat. Le bilan a été produit deux mois et demi plus tôt que l'an passé.

Nous remercions particulièrement nos deux comptables recrutées dans l'urgence mi-Novembre 2023 pour pallier l'absence de la titulaire.

Le 29 Avril 2024

Les trésoriers

Jean-Louis THOMARE et Annick BLANC

